

d'Orchidées. La couche composée de cellules alternativement longues et courtes se trouve tantôt à l'extérieur et tantôt sous le *velamen*.

M. Prillieux dit qu'il ne l'a jamais vue à l'extérieur.

M. Duchartre dit :

Que nous ignorons complètement le rôle de cette couche. Ce qui est certain, c'est que les racines aériennes d'Orchidées n'absorbent pas l'humidité atmosphérique en vapeur. Dans les lieux où ces plantes croissent naturellement, elles émettent, au dire des voyageurs, une quantité de racines bien plus considérable que dans nos serres ; il y a souvent deux ou trois couches de ces racines entremêlées dans tous les sens. Ce tissu retient les poussières transportées par le vent et finit par se trouver plongé dans un sol artificiel.

M. Chatin dit :

Qu'il admet, avec M. Duchartre, la non-absorption de la vapeur d'eau par les racines d'Orchidées. Il ajoute qu'elles absorbent très-bien l'eau sous forme de rosée et de pluie. Ces racines se chargent d'eau très-vite et ne l'abandonnent que très-lentement. Le siège principal de l'absorption est la partie verte qui s'enfonce sous le *velamen*. Quant au *velamen* lui-même, peut-être a-t-il une certaine action sur l'atmosphère. On y trouve des composés ammoniacaux et nitreux, et il paraît jouer le rôle d'une sorte d'éponge organique, rôle offrant une certaine analogie avec celui de l'éponge de platine.

M. Duchartre rappelle les expériences qu'il a faites au Muséum, et qui ont montré que des Orchidées plongées dans un air très-humide, mais privées d'arrosement, perdent de leur poids.

---

## SÉANCE DU 25 MAI 1866.

PRÉSIDENCE DE M. AD. GUBLER, VICE-PRÉSIDENT.

M. Bureau, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 mai, dont la rédaction est adoptée.

### *Dons faits à la Société.*

1° Par M. Ad. Brongniart :

*Annales des sciences naturelles*, 5<sup>e</sup> série, t. IV, nn. 2 à 4.

2° Par M. Duchartre :

*Éléments de botanique.*



3° De la part de M. E. Boissier :

*Icones Euphorbiarum, ou figures de 122 espèces du genre Euphorbia, dessinées et gravées par M. Heyland, avec des considérations sur la classification et la distribution géographique des plantes de ce genre.*

4° De la part de M. Hasskarl :

*Sur les Commélynacées.*

5° De la part de M. le comte de Lambertye :

*Les plantes à feuilles ornementales en pleine terre, 2<sup>e</sup> partie.*

6° De la part de M. E. Constant :

*Catalogue des Lépidoptères de Saône-et-Loire.*

7° De la part de M. Contejean :

*Des phénomènes diluviens.*

8° De la part de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or :

*Bulletin de cette Société, novembre-décembre 1865.*

9° En échange du Bulletin de la Société :

*Wochenschrift fuer Gärtnererei und Pflanzenkunde, 1866, quatre numéros.*

*The Gardeners' Chronicle, mai 1866, deux numéros.*

*Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, avril 1866.*

*L'Institut, mai 1866, deux numéros.*

M. Cosson fait hommage à la Société, au nom de la famille de feu M. Maille, de trois centuries de l'*exsiccata* intitulé *Reliquiæ Mailleanæ*. Ces centuries comprennent 335 espèces dont 220 appartiennent à la flore de France.

M. Cosson appelle, à cette occasion, l'attention de la Société sur un procédé très-simple et très-pratique de conservation des plantes. Ce procédé, dont l'examen des collections laissées par M. Maille démontre les bons effets, consiste à envelopper chaque fascicule avec du papier goudronné et à le comprimer fortement de manière à y empêcher, autant que possible, l'accès de l'air.

M. Duchartre est d'avis que ce mode de conservation peut n'être pas toujours suffisant, et il dit avoir vu des collections qu'une très-forte compression n'a pas préservées des ravages des insectes.

M. Cosson ajoute que d'ailleurs il est encore un meilleur moyen de conserver les plantes d'herbier, qui consiste à les mettre dans des boîtes bien fermées, avec de petits flacons ou éprouvettes contenant de la benzine renouvelée au moins deux fois par an.



M. Gubler fait hommage à la Société d'un mémoire qu'il vient de publier, sur un mycelium analogue à l'*Oidium albicans* (muguet des enfants).

Lecture est donnée d'une lettre de M. Pascal Jourdan, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Secrétaire général annonce que MM. les membres de la Société sont invités à faire, le 10 juin prochain, une excursion aux environs de Nemours, qui sera dirigée par M. Cosson.

M. Lefèvre fait à la Société la communication suivante :

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA VÉGÉTATION DE LA BASSE-COCHINCHINE (POSSESSIONS FRANÇAISES), par **M. Édouard LEFÈVRE**.

Appelé en Cochinchine, vers la fin de l'année 1863, pour y occuper une position administrative, j'ai tâché, en dehors de mes occupations, de mettre à profit mon goût pour l'histoire naturelle et en particulier pour la botanique. Malheureusement, les difficultés de voyages, de récoltes, et surtout de conservation des échantillons, dans un pays aussi neuf, aussi humide et aussi malsain, jointes au peu de temps dont j'ai pu disposer, ne m'ont pas permis d'en étudier la végétation d'une manière aussi sérieuse et aussi complète que je l'eusse désiré. Néanmoins, pendant un séjour de près de deux années, j'ai pu parcourir quelques-uns des postes les plus importants de la colonie; aussi les plantes que j'ai rapportées ont été récoltées un peu partout, quoique plus particulièrement aux environs de Saïgon, lieu de ma résidence, et peuvent donner un aperçu des richesses botaniques de nos possessions dans cette partie de l'Inde.

La portion de l'empire d'Annam soumise à la domination française est située sous le dixième degré de latitude nord, et par conséquent en plein entre les tropiques. L'année s'y trouve partagée presque également en deux saisons. Du mois de décembre au mois de mai (époque de la *saison sèche*), la végétation, pour ainsi dire arrêtée, languit sous une atmosphère embrasée que ne vient rafraîchir aucune goutte de pluie; mais quand arrive la *saison des pluies* (c'est-à-dire de mai en décembre), tout change subitement d'aspect. Le feuillage des arbres se ravive, et la terre se couvre d'un épais tapis de verdure. Cependant, quoique vigoureuse et belle, la végétation des plaines de la Basse-Cochinchine ne répond pas à l'idée qu'a pu se faire de la végétation tropicale le voyageur qui a parcouru le Brésil, les Antilles, Ceylan et les îles de la Sonde. Il n'y rencontre pas, comme dans ces contrées privilégiées, les grands Palmiers, ni les admirables Fougères arborescentes qui contribuent à imprimer au paysage une physionomie si grandiose. A part le *Phœnix paludosa*, abondant dans les forêts du littoral qui bordent le Soirap, et quelques Cocotiers rares et rabougris, les *princes du règne végétal* ne sont guère représentés en Cochin-